



## Charte éthique de la Maillette

En utilisant la Maillette, Monnaie Locale Complémentaire du Pays de Rance, nous nous engageons à contribuer au développement d'une économie réelle, non spéculative, locale, au service de l'être humain et respectueuse du vivant.

Par le biais de cet outil citoyen qui porte nos valeurs et nous rend au quotidien actrices et acteurs de notre territoire, nous choisissons de :

- Soutenir et encourager les entreprises et initiatives locales qui privilégient la qualité des biens et des services et qui garantissent des manières de produire soutenables ;
- Renforcer la solidarité et le lien social, au-delà de la compétition, et développer la coopération, l'épanouissement et l'intelligence collective ;
- Valoriser le travail artisanal, qui permet la sauvegarde de techniques traditionnelles et la transmission de savoir-faire, tout en favorisant l'innovation ;
- Diminuer les gaspillages et notre empreinte écologique, en soutenant les circuits courts et inciter ainsi à la transition énergétique ;
- Refuser le dogme de la croissance illimitée, en repensant ensemble de nouveaux modèles non productivistes, nourris de conscience critique globale ;
- Concrétiser de nouvelles formes d'échanges plus responsables et conviviales, porteuses d'une autre vision du monde, de progrès social, et créatrices de cercles vertueux.

En signant la présente charte, j'adhère à ces intentions collectives, en mon nom ou au nom de la structure que je représente.

---